

ESPAGNOL

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Dorothee Chouitem, Maud Le Guellec

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Cette année, 73 candidats seulement se sont présentés à l'épreuve. La note maximum a été 18,5/20, et la note minimum 0,25/20. La moyenne est de 9,35.

Cette note minimum ainsi que la moyenne, plus basse que d'autres années, sont à comprendre comme suit :

- la copie qui a obtenu 0,25/20 ne comporte qu'une citation de 2 lignes ;
- plusieurs copies se limitent à proposer une introduction. Leur nombre est stable, alors que le nombre total de copies est en baisse ;
- un nombre conséquent de copies témoignent d'un total manque de maîtrise de la langue espagnole écrite. Cette épreuve ne demande évidemment pas de faire preuve d'un niveau rédactionnel parfait. Des copies rédigées dans un espagnol globalement correct mais non exempt de fautes peuvent tout à fait obtenir des notes satisfaisantes si l'analyse du dossier est faite et bien faite. Mais cette année, les devoirs écrits dans une langue extrêmement défailante étaient nettement plus nombreux : cela correspond au bas mot à 15-20 % des copies. Et la moyenne s'en ressent, dans la mesure où 1. les fautes de langues sont sanctionnées au moment de la notation ; 2. ces problèmes linguistiques impactent la bonne compréhension des textes et la capacité du ou de la candidat.e à les analyser et à rendre compte de cette analyse.

Le jury espère retrouver un plus grand nombre de candidats pour cette épreuve dans les années à venir, mais conseille de ne composer qu'à condition d'avoir une maîtrise suffisante de la langue espagnole.

Le sujet proposé cette année comporte quatre documents relatifs à la question des alliances internationales. À bien des titres, ces quatre documents sont très distincts les uns des autres :

- trois textes sont de nature écrite (docs 1, 2 et 3) tandis que le quatrième est de nature orale (doc. 4) ;
- trois textes sont « personnels », « incarnés », un homme politique s'y exprimant directement (docs 1, 2 et 4), tandis que le quatrième correspond à un document juridique (doc. 3) ;
- trois textes s'ancrent dans le contexte historique qu'ils évoquent (docs 1, 3 et 4) tandis que le quatrième jette un regard rétrospectif sur la période concernée (doc. 2) ;

- les deux premiers documents se focalisent sur le cas espagnol tandis que les deux suivants s'intéressent à deux pays hispanophones du continent américain (le Chili et Cuba).

Mais tous mettent en avant des personnalités politiques centrales du XX^e siècle et tous interrogent l'insertion des pays hispano-américains dans le jeu des alliances internationales.

L'ordre d'apparition des documents, chronologique, permet d'identifier immédiatement les événements historiques auxquels se rattachent les documents : la Guerre civile espagnole (doc. 1), la Seconde Guerre mondiale (doc. 2) et la Guerre Froide (doc. 3). Ces trois temps (et le lien intrinsèque qui lie les deux premiers) faisaient appel à une culture historique incontournable, tant sur le monde hispano-américain que, plus globalement, sur les relations entre les grandes puissances du siècle. Les candidats pouvaient donc aisément se raccrocher à leurs connaissances pour contextualiser le dossier, identifier les protagonistes et apporter des éléments de compréhension essentiels à l'analyse des documents.

En ce qui concerne la méthodologie du commentaire de documents, le jury rappelle que le traitement du dossier doit donner lieu à une véritable argumentation, basée de manière précise sur l'analyse des textes proposés à l'étude. Au cours du développement, on attend que l'argumentaire explicite les points importants évoqués par les documents grâce à un esprit de synthèse et à l'apport de connaissances extérieures, analyse les passages-clé des textes, mette en avant des points de vue adoptés par les auteurs et dévoile les spécificités de l'écriture officielle, subjective ou rhétorique, au service des idées exposées.

Deux écueils fréquents sont à souligner :

- des copies, qui témoignent de connaissances historiques souvent satisfaisantes, tendent à faire un raisonnement historique dans lequel les textes deviennent de simples illustrations et ne sont cités qu'à l'appui d'une démonstration dialectique quelque peu plaquée sur le dossier ;
- d'autres copies, qui font l'effort de se confronter aux textes et de les faire dialoguer dans la structure adoptée, ont du mal à dépasser le stade du résumé ordonné, de la paraphrase, et des longues citations non analysées.

Est attendue, dès l'introduction, la capacité à présenter pertinemment les documents (leur nature, le statut de leurs auteurs, leur fonction, leurs destinataires) et à les resituer dans leur contexte historique commun. Ce passage obligé est maîtrisé dans de nombreuses copies. Néanmoins, la présentation des documents est parfois trop succincte, ce qui ne permet pas aux candidats de témoigner de leur pleine saisie des enjeux. Par ailleurs, on notera que les amorces sont parfois très artificielles : il est bienvenu de ne pas débiter le devoir trop abruptement, mais l'ouverture choisie doit être pertinente, en lien évident avec la thématique abordée, et elle doit apporter quelque chose à la réflexion.

Pour ce qui est de la problématique, le jury est bien entendu ouvert à toute proposition justifiée et bien développée, à condition que le choix d'orientation permette de saisir et d'analyser les idées phares des documents, ainsi que, idéalement, les nuances, les éventuelles évolutions, les ambiguïtés voire les contradictions dont ils sont porteurs. Il est dommage de trouver dans bon nombre de copies – y compris de bon niveau – une formulation de la problématique trop alambiquée ou confuse.

L'exercice de la conclusion n'est fréquemment pas réalisé de manière satisfaisante : celle-ci est parfois trop vite expédiée, ou extrêmement répétitive. Il est appréciable que le moment du bilan de la réflexion donne lieu à une vraie prise de hauteur, qui débouche sur une vraie mise en perspective pertinente.

Entrons à présent dans quelques considérations plus précises sur les documents de ce dossier, pour mettre au jour leur sens et leurs implications.

Le premier document est une lettre adressée en pleine guerre civile par Juan Negrín, chef du gouvernement de la Seconde République espagnole, au secrétaire général du Parti communiste, Joseph Staline. L'objectif de cette correspondance est de convaincre l'Union soviétique de prolonger et de renforcer son aide aux républicains espagnols, dans leur lutte contre les troupes nationalistes. Parmi les points essentiels à analyser figure la relation privilégiée entre deux pays que Juan Negrín revendique en faisant cette demande de soutien : référence à l'aide soviétique vitale déjà apportée, mise en avant de valeurs communes comme socle de cette relation d'entraide. Mais c'est aussi une relation privilégiée entre deux hommes qui est invoquée, avec un recours intensif aux éloges du destinataire de la lettre et un volontaire flou entre texte officiel et discours amical : deux aspects dignes d'une analyse textuelle. Autre point essentiel à analyser : le tableau géopolitique international que dresse Juan Negrín, qui distribue 'bons et mauvais points' aux différents pays qui pourraient faire la différence mais décident de ne pas intervenir (Angleterre), ou tardent selon lui à se décider à le faire (France et Etats-Unis). Enfin, la lettre insiste sur l'urgence et la nécessité de la situation : non seulement les républicains vont perdre la guerre s'ils ne reçoivent pas immédiatement une aide accrue pour faire face à leurs ennemis bien mieux équipés (et davantage soutenus), mais l'Espagne est loin d'être le seul pays à avoir tout à perdre dans cette défaite. Ce sont là des considérations géopolitiques qui appellent à être en partie confirmées et en partie nuancées.

Le deuxième document est rétrospectif. Il est composé d'un extrait des mémoires de Ramón Serrano Suñer, publiées en pleine Transition démocratique. Dans cet extrait, l'ancien Ministre des Affaires Étrangères de Franco se défend face aux accusations qui lui avaient été adressées à propos de ses agissements pendant la Seconde Guerre mondiale. Mû par la volonté de se dédouaner, il revient sur la rencontre entre Franco et Hitler en 1940 à Hendaye afin de

préciser la nature des relations entre l'Espagne et l'Allemagne au cours du conflit qui a opposé les forces de l'Axe aux Alliés. Parmi les points essentiels à analyser, ici, figure la question de l'historicité ou de la mauvaise foi dont fait preuve Ramón Serrano Suñer lorsqu'il dresse le tableau des relations entre l'Espagne de Franco et l'Allemagne d'Hitler, entre volonté de distanciation et nécessité de collaboration. En effet, après la défaite allemande de 1945, et *a fortiori* après la mort du « caudillo », il est nécessairement stratégique de minimiser la proximité entre le franquisme et le nazisme. Autre point essentiel : la proposition d'analyse géopolitique qui est avancée, entre un premier triangle qui aurait été imposé à l'Espagne (Allemagne, Italie, Japon) et un second triangle qu'elle aurait au contraire tenté de mettre en place (Italie, France de Pétain, Espagne). La question des relations entre Serrano Suñer et Francisco Franco est présente, également, mais semble plus annexe par rapport à la teneur du dossier.

Le troisième document amorce le changement d'époque (de l'ère de la Guerre Civile espagnole et la Seconde Guerre mondiale à celle de la Guerre Froide), de territoire (de part et d'autre de l'Atlantique), et il se distingue des autres par sa nature. Il s'agit d'un traité entre le Chili de Gabriel González Videla et les Etats-Unis de Harry Truman, signé à l'été 1952. Les dirigeants politiques sont là mais la parole subjective s'efface derrière un texte juridique qui décline les conditions de l'accord entre les deux pays, entre points d'ordre militaire et points d'ordre économique. Inscrite dans une démarche définie dès le XIX^e siècle par la doctrine Monroe mais réactivée par la « pactomanie » du milieu du XX^e siècle, l'alliance ainsi signée amène à interroger les motivations des deux signataires (affichées, et sous-jacentes), la nature des clauses spécifiques, l'équilibre des forces entre les deux parties ou encore les allusions cachées aux relations avec les autres puissances internationales.

Le dernier document est nettement postérieur mais s'inscrit néanmoins dans un même contexte de confrontation des blocs occidental et soviétique, avec cette fois la vision propre à l'idéologie communiste. Et si le document 4 rompt également avec les autres textes du dossier, c'est par sa nature orale : il s'agit en effet d'un discours prononcé par Fidel Castro, en tant que chef du parti communiste cubain, à l'occasion de la visite officielle de son homologue polonais, Gierek. Comme dans le document 1, la relation privilégiée entre deux pays – Cuba et la Pologne –, ainsi que l'ancrage historique et la teneur idéologique de cette relation privilégiée sont largement mis en avant. Comme dans le document 1, la présentation élogieuse de l'interlocuteur est utilisée comme argument rhétorique majeur (avec, ici, une dimension plus collective et nationale que personnelle). Mais derrière la relation entre Cuba et la Pologne, c'est la relation entre Cuba et l'URSS qui est revendiquée et exaltée. Et si le destinataire explicite est Gierek, le destinataire implicite est le peuple cubain, dont on cherche l'adhésion pour continuer à s'opposer à l'impérialisme états-unien. Histoire et actualité, questions militaires et

économiques s'entremêlent et mettre en lumière effets de style et distorsions de la réalité s'avère nécessaire pour aborder le discours de Fidel Castro.

Ce dévoilement du sens de chacun des quatre textes devait permettre de construire une analyse conjointe des documents, en mettant en avant thématiques communes et positionnements différents. Pour résumer quelques grandes lignes de réflexion, on peut indiquer l'idée principale du dossier : la nécessité de faire appel à des soutiens internationaux, en contexte de guerre ouverte ou de guerre froide, en appliquant ce questionnement de manière privilégiée aux cas espagnol, chilien et cubain. Cela suppose d'interroger la nature des liens tissés entre deux pays, et notamment la dimension idéologique de leur rapprochement, dans un contexte de forte polarisation ; les similarités de fonctionnement au-delà des idéologies opposées défendues (communisme, fascisme, libéralisme) ; les objectifs visés, affichés ou tus (de nature politique, militaire, économique) ; le degré de réciprocité des accords (la relation peut être établie sur un pied d'égalité ou non) ; le nombre de pays impliqués dans la relation diplomatique et les différences de positionnement des uns et des autres, etc.

Pour organiser la réflexion, le jury propose ces exemples synthétiques de problématiques et de plans, à titre indicatif. Certains de ces exemples ont été inspirés par les propositions des candidats. Il est à noter que certaines copies ont établi une structure qui isolait un continent de l'autre, une idéologie de l'autre, un conflit géopolitique de l'autre : c'est là une option dommageable au dialogue entre les textes et à la mise en avant de grandes logiques transversales.

Proposition 1. ¿Cómo la situación política internacional del siglo XX obliga los países hispanoamericanos a una búsqueda constante de acuerdos bilaterales de cooperación diplomática, ideológico y/o económica?

1. La puesta en marcha de colaboraciones internacionales. Modalidades (encuentros, correspondencia, acuerdos), temporalidades (pasado, presente, futuro).
2. El por qué: los argumentos explicitados. Motivos geopolíticos, ideológicos, económicos.
3. El por qué: los motivos implícitos. Olvidos, distorsiones, países terceros en filigrana.

Proposition 2. ¿Cómo este dossier invita a cuestionar la inserción de los países hispanoamericanos en el juego de alianzas internacionales que vertebra el siglo XX?

1. El establecimiento de alianzas por cuestiones ideológicas.
2. El establecimiento de alianzas por cuestiones pragmáticas.
3. Los límites de las alianzas establecidas: jerarquía e instrumentalización.

Proposition 3. ¿Hasta qué punto, frente a los conflictos bélicos – tanto en los contextos de guerra abierta como en el de guerra fría –, las alianzas internacionales permiten a los países hispanohablantes posicionarse en el tablero internacional del siglo XX?

1. Fuerzas y fragilidades en las alianzas políticas e ideológicas.
2. Fuerzas y fragilidades en las alianzas militares.
3. Fuerzas y fragilidades en las alianzas comerciales y económicas.

Proposition 4. ¿De qué manera el dossier propuesto al análisis pone énfasis en la situación geopolítica paradójica de los países hispanoamericanos en el siglo XX, entre auge de su importancia internacional y persistencia de las fragilidades?

1. La necesidad de alianzas: conflictos, contextos, dificultades.
2. El nuevo estatuto obtenido gracias a las alianzas.
3. Los límites y la jerarquía entre potencias.

En ce qui concerne la maîtrise écrite de la langue espagnole, comme évoqué au début de ce rapport, trop de copies témoignent d'une langue extrêmement fautive, qui multiplie barbarismes, gallicismes, ruptures syntaxiques, au point de rendre certains passages incompréhensibles. On trouve dans ces devoirs des barbarismes lexicaux (« sortida » pour « salida », « empezamiento » pour « comienzo », « stopar » pour « detener »), verbaux (prétérits, participes passés, verbes à diphtongue ou à affaiblissement, inversion des groupes au moment de conjuguer à l'imparfait) et de nombreuses fautes relevant des connaissances de base que tout étudiant doit avoir : fautes de préposition récurrentes (après « permitir » ou « participar » par exemple, confusion entre « por » et « para »...), absence du subjonctif après « para que », absence du subjonctif imparfait après « como si », irrespect de la concordance des temps, mauvais usage de l'apocope ou de l'enclise, oubli du « a » devant COD de personne, erreurs d'accord en genre et en nombre, problèmes d'emploi de « ser » et « estar », etc.

La plupart des copies, néanmoins, font preuve d'une maîtrise générale, mais commettent ces mêmes erreurs, de manière plus ponctuelle. À cela s'ajoutent, parfois de manière concomitante, des fautes d'orthographe – accentuation, confusion entre s et z ou s et c, doubles consonnes –, des ruptures syntaxiques au moment des citations – celles-ci sont trop souvent transcrites sans introduction –, l'emploi d'expressions trop orales ou la non maîtrise de structures pourtant basiques : « tanto... como », « no... sino... ».

Certaines copies présentent au contraire très peu de fautes, un lexique et une syntaxe riches, variés, ce qui a été apprécié et valorisé.

Enfin, d'un point de vue purement graphique, un relâchement a été constaté dans un certain nombre de copies : nous rappelons aux candidats que l'écriture doit garantir la bonne lecture de tous les devoirs.